Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212203251-20260709-DB_2026_06_03-DE

COMMUNE DE SAINT QUAY P
Extrait du registre des délibérations du

Date de la convocation : 24 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 23

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet à 18 heures 30, dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. SIMELIERE Thierry, Maire, assisté de M. MOBUCHON Alain, Mme HALNA Karine, M. BARBEY-CHARIOU Erwan, Mme DEDENON Christine, M. D'HERBECOURT Henri, Mme Sophie LATHUILLIERE, Adjointes et Adjoints.

Etaient présents : M. TREBOUTA David, Mme BAZIN Elodie, M. VILLENEUVE Jean-François, Mme BODIN Yveline, Mme RENARD Nadine, M. LECLERE Gérard, Mme SIMON Caroline, M. DREUMONT Benjamin, M. HENIN Pierre, Mme STEVENON Christine, Mme BRIAND Armelle.

Absents représenté :
Mme Sophie VIAUD donne pouvoir à M. Thierry SIMELIERE
M. Victorien DARCEL donne pouvoir à M. Alain MOBUCHON
M. Jean D'HERBECOURT donne pouvoir à M. Henri D'HERBECOURT
Mme Nathalie CAMUS donne pouvoir à Mme Sophie LATHUILLIERE
M. Pascal SOUN donne pouvoir à M. Erwan BARBEY-CHARIOU

Présents : 18 **Représentés** : 5 **Votants** : 23

M. Henri D'HERBECOURT a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Délibération n° 06/07/2026-03

Office de tourisme – Rapport 2025

Conformément à l'article 4 de la convention d'objectifs et en application de l'article L.133-8 du Code du Tourisme, à chaque fin d'exercice comptable, l'office de tourisme adresse à la ville son rapport d'activité et le compte de résultat pour l'exercice écoulé pour être soumis à l'approbation du conseil municipal (article L 133-8 du code du tourisme).

Par délibération N° 26/01 du 9 mars 2026, le Comité de Direction de l'Office du Tourisme a approuvé le compte financier unique 2025. Il présente les résultats suivants :

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 500,00	378 300,00	381 800,00
	Recettes réalisées (1)	B	3 327,62	359 015,03	362 342,65
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	27 250,26	455 582,39	482 832,65
	Dépenses réalisées (1)	E	1 545,56	390 114,20	391 659,76
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 782,06	-31 099,17	-29 317,11
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	23 750,26	77 282,39	101 032,65
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	25 532,32	46 183,22	71 715,54
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	25 532,32	46 183,22	71 715,54

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Au vu des résultats du compte financier unique 2025 voté par le Comité Directeur de l'Office de Tourisme, il est proposé d'approuver le compte financier unique 2025 de l'Office du Tourisme tel que présenté en annexe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité :

- **De prendre acte du rapport d'activité 2025**
- **D'approuver le compte financier unique 2025 de l'office de tourisme tel que présenté.**

Le Maire,
Thierry SIMELIERE

MAIRIE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX (CÔTES D'ARMOR)